

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.02.2019	11h39	19.117	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Députés Vert'libéraux	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) :
-----------------------------------	--

Titre : Compensation du carbone dans le canton de Neuchâtel

Contenu :

Le présent postulat demande au Conseil d'État d'étudier l'opportunité de créer une plateforme Internet pour offrir aux citoyens des projets régionaux pour compenser leurs émissions de CO₂ de manière volontaire. Les projets pourront émaner des communes ou de l'État, mais aussi du monde de l'économie ou des privés. Cette plateforme pourrait être élaborée en collaboration avec les cantons romands.

Développement (obligatoire) :

Lorsque l'on prend l'avion, par exemple, on peut aujourd'hui compenser ses émissions de CO₂, mais la plupart du temps, ce sont des projets qui se trouvent à l'étranger et dont on ne peut pas vérifier la traçabilité. Il n'existe aucune possibilité de pouvoir compenser ses émissions avec un projet dans sa région.

D'après un article du WWF daté du 1^{er} décembre 2017, le Conseil fédéral prévoyait d'acheter des certificats étrangers à large échelle pour atteindre les objectifs climatiques de la Suisse en la matière, avec un coût évalué à au moins 3,75 milliards de francs. À l'inverse, les compensations sur sol helvétique présentent de nombreux avantages : investissement dans le tissu économique local, moyens alloués bénéficiant directement à nos citoyens par l'amélioration de notre qualité de vie, comme dans le domaine des transports, la production énergétique et du chauffage.

Dans une approche de relocalisation en Suisse de ces moyens, il serait intéressant de créer une plateforme Internet sur laquelle les communes, citoyens, collectivités publiques et acteurs privés pourraient proposer des projets à réaliser. On peut penser, par exemple, à la renaturation de hauts-marais, la plantation d'arbres, la modernisation d'infrastructures et d'équipements, le développement des moyens de production d'énergie renouvelable, d'infrastructures de recyclage, etc.

Cela permettrait d'injecter des moyens publics et privés non pas à l'étranger via lesdits certificats, mais sur sol neuchâtelois avec les avantages économiques, environnementaux et d'innovations que cela représente.

Cette plateforme internet permettrait à tout le monde de calculer les émissions qu'il veut compenser et de choisir le projet auquel il veut allouer ses fonds. Afin de réduire les coûts de développement d'une telle plateforme, cela pourrait se faire en collaboration avec les autres cantons romands.

Sources :

Article WWF - <https://www.wwf.ch/fr/medias/loi-sur-le-co2-les-compensations-a-letranger-coutent-375-milliards>

Article Le Temps - <https://www.letemps.ch/suisse/renaturer-un-hautmarais-compenser-emissions-co2-dun-voyage-avion>

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Maxime Auchlin

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Mauro Moruzzi	Aël Kistler	Jennifer Hirter
Alain Marti	Mireille Tissot-Daguette	